

## PROGRAMME DE FORMATION

<b>Intitulé</b>	<p align="center"><b>« Le Codéveloppement professionnel-APM Pro »</b></p> <p align="center">« Elargir les capacités de réflexion et d'action par rapport à un problème, une préoccupation managériale ou pas »</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser la coopération, la transversalité et cultiver un esprit d'ouverture.</li> <li>▪ S'appuyer sur les ressources et la puissance de l'intelligence collective.</li> <li>▪ Développer sa pratique professionnelle.</li> <li>▪ Se redonner de la marge de manœuvre et développer sa posture et son bien-être.</li> </ul>
<b>Public et pré-requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef d'entreprise</li> <li>▪ DRH</li> <li>▪ Chef de service</li> <li>▪ Manager</li> <li>▪ Créateurs d'entreprise.</li> <li>▪ Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle</li> <li>▪ Conditions d'accès : Poste d'encadrement au sein de l'établissement pour les personnes en poste.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 à 8 séances de 3 heures sur une durée entre six et douze mois.</li> <li>▪ Date de début : à définir</li> <li>▪ Date de fin : à définir</li> <li>▪ Nombre d'heure par participant : 6 à 8 demi-journées de 3H00 soit 21h00</li> </ul>
<b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ «Le groupe de Codeveloppement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique » A.Payette &amp; C.Champagne.</li> <li>▪ La démarche consiste à réunir un groupe de 6 à 8 personnes mensuellement pendant 6 à 12 mois autour d'un animateur, garant de la qualité du processus et de la bienveillance du groupe.</li> <li>▪ A chaque séance, une personne devient Client expose une problématique, une préoccupation ou un projet. Les autres personnes deviennent Consultants.</li> <li>▪ La séance de consultation se déroule en 6 étapes</li> <li>▪ La formation sera assurée par Madame Virginie Ricq, Formatrice et consultante en accompagnement des personnes, des équipes et des organisations.</li> </ul>
<b>Avantages &amp; précautions à prendre</b>	<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Codéveloppement est une méthode d'apprentissage par l'expérience et le partage. C'est une démarche qui part de l'individu et du terrain.</li> <li>▪ La démarche favorise un double développement : individuel (prise de conscience de ses croyances limitantes ou facilitantes, de son cadre de référence, de son mode de fonctionnement par l'effet miroir renvoyé par le groupe...) et collectif (observation et expérience d'un fonctionnement coopératif où chacun est l'égal des autres).</li> </ul> <p><b>Précautions à prendre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rôle d'animateur repose sur un apprentissage et une pratique qui va permettre de développer une subtilité et une puissance d'intervention respectueuses du groupe. Ce rôle ne s'improvise pas.</li> </ul>
<b>Suivi et évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire avant stage à renseigner</li> <li>▪ Liste d'émargement à signer à l'entrée en formation</li> <li>▪ Questionnaire de satisfaction à renseigner à l'issue de la formation</li> </ul>